

Trame de CCTP courants faibles

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Objet et limites

Le lot comprend les réseaux de communication et de sûreté décrits ci-après. Préciser les limites avec l'électricité (alimentation des baies, chemins de câbles), la menuiserie et la serrurerie (organes de verrouillage) et le SSI.

2 Adduction et locaux techniques

Fourreaux d'adduction depuis le domaine public, local opérateur, baies principale et secondaires. Préciser l'équipement de chaque baie : panneaux, ventilation, alimentation.

3 Précâblage voix-données-images

Prises RJ45 de la catégorie [à définir], câbles, panneaux de brassage, cordons. Prix unitaire par prise comprenant le lien complet et sa certification.

4 Rocade

Liaison entre baies en fibre optique [type et nombre de fibres à définir] et en cuivre. Tiroirs optiques et connecteurs compris. Mesures sur chaque fibre.

5 Contrôle d'accès

Lecteurs, centrale, logiciel de gestion, câblage vers les organes de verrouillage. Liste des portes contrôlées en annexe, avec le titulaire de chaque organe.

6 Interphonie et visiophonie

Platines de rue, postes intérieurs, liaisons avec l'ouverture des accès. Préciser le report éventuel vers un poste de gardiennage.

7 VidéoProtection et intrusion

Caméras, enregistreur, détecteurs, centrale d'alarme, selon les plans. Préciser les zones filmées et la durée de conservation fixée par le maître d'ouvrage.

8 Recette et documentation

Certification lien par lien, rapports de mesure, étiquetage selon nomenclature, plans de récolement et formation de l'exploitant.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.